HRW appelle la Tanzanie et l'Ouganda à ne pas renvoyer de force des réfugiés

@rib News, 21/06/2009Tanzanie/OugandaÂ : Il faut empÃªcher le renvoi de force des rÃ©fugiÃ©s vers leur pays dâ€™origine L
deux gouvernements et lâ€™UNHCR doivent clarifier dâ€™urgence les options dont disposent les rÃ©fugiÃ©s avant la fermetu
campsHuman Rights Watch, 19 Juin 2009 - CommuniquÃ© de presse(New York) - Les gouvernements tanzanien et
ougandais doivent veiller Ã ce que les rÃ©fugiÃ©s vivant dans les camps qui doivent Ãªtre fermÃ©s le 30 juin et le 31 juillet
2009 prochains ne soient pas renvoyÃ©s de force dans leur pays d'origine et s'assurer de bien les informer sur les autres
possibilitÃ©s qui leur sont offertes, a dÃ©clarÃ© aujourd'hui Human Rights Watch. L'ONG a Ã©galement exhortÃ© les deux pay
Ã ne pas rÃ©pÃ©ter ce qui s'est passÃ© au Rwanda, qui, sous la menace d'armes, a illÃ©galement renvoyÃ© quelque 504
rÃ©fugiÃ©s au Burundi, le 2 juin, aprÃ¨s la fermeture du dernier camp de rÃ©fugiÃ©s burundais sur son territoire.La Tanzanie,
qui compte 36 000 rÃ©fugiÃ©s burundais, et l'Ouganda, qui accueille 17 000 rÃ©fugiÃ©s rwandais, ont signÃ© des accords ave
le Haut Commissariat des Nations Unies pour les rÃ©fugiÃ©s (UNHCR) afin de faciliter le retour en toute sÃ©curitÃ© des
personnes qui souhaitent rentrer chez eux et trouver des solutions pour ceux qui veulent rester. MalgrÃ© l'imminence des
dates de fermeture des camps : le 30 juin pour la Tanzanie et le 31 juillet pour l'Ouganda, les deux gouvernements n'ont
pas encore prÃ©sentÃ© officiellement les autres alternatives. Au contraire, ils ont menacÃ© de les renvoyer de force et affirmÃ©
qu'ils Â« retireront Â» le statut de rÃ©fugiÃ© aux personnes qui resteront aprÃ¨s la fermeture de ces camps et les
considÃ©reront dÃ©sormais comme des Â« immigrants illÃ©gaux Â». Ces deux mesures seraient contraires au droit
international sur le statut des rÃ©fugiÃ©s.
Â« La Tanzanie et l'Ouganda doivent mettre un terme Ã leurs menaces et expliquer clairement aux rÃ©fugiÃ©s les autres
options qu'ils ont Â», a dÃ©clarÃ© Georgette Gagnon, directrice de la Division Afrique Ã Human Rights Watch. Â« Un rÃ©fugiÃ
ne perd pas son statut parce que tout simplement son camp est fermÃ© et ne doit pas Ãªtre renvoyÃ© de force dans son
pays d'origine. Â»Dans le camp de rÃ©fugiÃ©s de Mtabila en Tanzanie, des tÃ©moins ont dÃ©clarÃ© Ã Human Rights Watch
les autoritÃ©s ont Â« consolidÃ© Â» le camp, brÃ»lÃ© et rasÃ© des maisons. Les rÃ©fugiÃ©s expulsÃ©s qui n'ont pas reÃ§u
nouveau matÃ©riau de construction Ã©taient contraints de vivre dans des abris de fortune. Les responsables leur auraient
Ã©galement dÃ©clarÃ© qu'ils n'ont pas d'autre choix que de retourner chez eux parce qu'une fois le camp sera fermÃ© le 30
juin, un camp militaire y sera installÃ© et que des Â« soldats et des rÃ©fugiÃ©s ne peuvent pas cohabiter ensemble Â». La
Tanzanie a suscitÃ© une vive Ã©motion au sein de la communautÃ© internationale en 1996 lorsqu'elle a renvoyÃ© de force des
centaines de milliers de rÃ©fugiÃ©s rwandais dans leur pays, puis des milliers de rÃ©fugiÃ©s rwandais et burundais ainsi que
des demandeurs d'asile en 2006 et 2007. En Ouganda, des centaines de rÃ©fugiÃ©s rwandais auraient fui leurs camps au
cours des derniÃ¨res semaines vers d'autres rÃ©gions du pays par crainte d'Ãªtre renvoyÃ©s de force dans leur pays
d'origine.Human Rights Watch s'est dit prÃ©occupÃ© par l'attitude de la Tanzanie et de l'Ouganda Ã qu'il reproche de pas
montrer des prÃ©dispositions pour rassurer les rÃ©fugiÃ©s qu'ils n'imiteront pas le Rwanda qui a rÃ©cemment renvoyÃ© de for
des rÃ©fugiÃ©s burundais de faÃ§on illÃ©gale. Le 2 juin, l'armÃ©e et la police rwandaise ont encerclÃ© quelque 504 rÃ©fugiÃ©
camp de Kigeme et bastonnÃ© certains d'entre eux avant de les forcer, sous la menace de leurs armes, Ã monter dans les
bus et des camions qui devaient les dÃ©barquer Ã la frontiÃ¨re burundaise. L'Agence des Nations Unies pour les rÃ©fugiÃ©s
avait condamnÃ© ces actes et a affirmÃ© que les autoritÃ©s tanzaniennes et ougandaises lui avaient assurÃ© qu'aucun rÃ©fug
ne sera renvoyÃ© de force. En outre, elle nÃ©gocie actuellement avec la Tanzanie pour prolonger le dÃ©lai du 30 juin de
plusieurs mois afin de permettre aux rÃ©fugiÃ©s qui veulent retourner chez eux de rentrer en toute sÃ©curitÃ©, dans la dignitÃ©
et la lÃ©galitÃ©.Depuis 2002, des centaines de milliers de rÃ©fugiÃ©s burundais ont quittÃ© la Tanzanie pour rentrer chez eux
des milliers de rÃ©fugiÃ©s rwandais ont quittÃ© l'Ouganda pour rentrer dans leur pays. Les organismes qui travaillent avec
les quelque 36 000 rÃ©fugiÃ©s burundais du camp de Mtabila en Tanzanie dÃ©clarent que la plupart de ces personnes ont
peur de rentrer au Burundi Ã cause des litiges fonciers. Un grand nombre des quelque 17 000 rÃ©fugiÃ©s rwandais qui ont
quittÃ© le pays aprÃ¨s le gÃ©nocide de 1994 craindraient des reprÃ©sailles de la part du pouvoir judiciaire qui rencontre
toujours des difficultÃ©s Ã juger des prÃ©venus du gÃ©nocide de faÃ§on Ã©quitable ou des autoritÃ©s
gouvernementales.ConformÃ©ment au droit international sur le statut des rÃ©fugiÃ©s, la Tanzanie, l'Ouganda et l'Agence des
Nations Unies pour les rÃ©fugiÃ©s peuvent invoquer ensemble une Â« clause de cessation Â» s'ils estiment que les
circonstances Ã l'origine du flux de rÃ©fugiÃ©s ne sont plus actuelles et retirer en consÃ©quence ce statut aux autres.Ã€ ce jou
aucun des deux gouvernements ne l'a fait, prÃ©fÃ©rant conclure ce que l'on appelle des Â« accords tripartites Â» avec
l'Agence. Ces ententes encouragent les rÃ©fugiÃ©s Ã rentrer volontairement chez eux et prÃ©voient des alternatives telles
que l'intÃ©gration dans le pays d'accueil pour ceux qui veulent rester. Cependant, ni les deux gouvernements ni l'Agence
n'ont expliquÃ© exactement aux rÃ©fugiÃ©s en quoi ces alternatives consistent.Â« La Tanzanie et l'Ouganda doivent informer
rapidement les rÃ©fugiÃ©s de toutes les options, y compris des solutions Ã long terme envisagÃ©es pour ceux qui dÃ©cident d
rester Â», a dÃ©clarÃ© Mme Â Gagnon. Â« Pour Ã©viter que les actes rÃ©prÃ©hensibles rÃ©cemment commis par le Rwanda
reproduisent, la Tanzanie et l'Ouganda doivent rassurer officiellement les rÃ©fugiÃ©s qu'ils ne seront ni menacÃ©s ni
contraints de rentrer chez eux. Â»ContexteMÃªme si la Tanzanie et l'Ouganda ont accueilli des centaines de milliers de
rÃ©fugiÃ©s au cours des derniÃ¨res dÃ©cennies et que la Tanzanie enregistre actuellement des demandes de naturalisation
des dizaines de milliers de Burundais ayant fui leur pays en 1972, la rÃ©gion des Grands Lacs a une histoire troublante
caractÃ©risÃ©e par des renvois forcÃ©s de rÃ©fugiÃ©s. Outre les centaines de milliers de Rwandais qu'elle a renvoyÃ©s de fo
en 1996, la Tanzanie a entrepris dans la mÃªme annÃ©e une campagne visant Ã rÃ©duire le nombre de ce qu'elle appelle
des Â« immigrants illÃ©gaux Â». Dans des opÃ©rations brutales menÃ©es par l'armÃ©e et la police, des rÃ©fugiÃ©s rwandais
burundais enregistrÃ©s vivant dans des camps ainsi qu'un nombre inestimable de demandeurs d'asile admis rÃ©sidant hors
des camps ont Ã©tÃ© expulsÃ©s.En 2005, le Burundi a renvoyÃ© de force 6 500 demandeurs d'asiles rwandais et une grande
partie a finalement rÃ©ussi Ã y retourner pour demander l'asile. En mars 2009, le gouverneur de la province du Sud du
Rwanda a dÃ©clarÃ© aux rÃ©fugiÃ©s burundais qui restent au camp de Kigeme qu'ils seraient rapatriÃ©s de force s'ils ne
retournaient pas volontairement chez eux. En ajoutant les propos suivants Â« nos frÃ¨res et nos soeurs ont Ã©tÃ© expulsÃ©s

du Burundi et devaient y laisser tous leurs biens Â», le gouverneur dÃ©clarait indirectement que le Rwanda rendrait la monnaie aux Burundais pour les actes commis Ã l'endroit des rÃ©fugiÃ©s rwandais en 2005.